

Tchad : situation sécuritaire dans la région du Tibesti

Renseignement de l'analyse-pays de l'OSAR

Berne, le 24 août 2022

Impressum

Editeur

Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

Case postale, 3001 Berne

Tél. 031 370 75 75

Fax 031 370 75 00

E-mail : info@osar.ch

Internet : www.osar.ch

CCP dons : 10-10000-5

Version disponible en français

COPYRIGHT

© 2022 Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Berne

Copies et impressions autorisées sous réserve de la mention de la source

Sommaire

1	Introduction	4
2	Situation dans la région du Tibesti	4
2.1	Situation générale.....	4
2.2	Situation sécuritaire	5
2.2.1	Violences intercommunautaires	5
2.2.2	Militarisation et conflits armés dans le Tibesti.....	6
2.2.3	Situation humanitaire	7
3	Sources:	7

Ce rapport repose sur des renseignements d'expert-e-s et sur les propres recherches de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). Conformément aux standards COI, l'OSAR fonde ses recherches sur des sources accessibles publiquement. Lorsque les informations obtenues dans le temps imparti sont insuffisantes, elle fait appel à des expert-e-s. L'OSAR documente ses sources de manière transparente et traçable, mais peut toutefois décider de les anonymiser, afin de garantir la protection de ses contacts.

1 Introduction

Les questions suivantes sont tirées d'une demande adressée à l'analyse-pays de l'OSAR :

1. Quelle est la situation générale dans la région du Tibesti ?
2. Des conflits armés ont-ils lieu actuellement dans la région ? Si oui, qui sont les belligérants ?
3. Quelles sont les principales violations des droits humains dans la région ?

L'analyse-pays de l'OSAR observe les développements au Tchad depuis plusieurs années.¹ Sur la base de ses propres recherches ainsi que de renseignements transmis par des experts externes, elle apporte les réponses suivantes aux questions ci-dessus.

2 Situation dans la région du Tibesti

2.1 Situation générale

Une région historiquement isolée du gouvernement central de N'Djaména et longtemps contrôlée par des groupes rebelles. Depuis 2012, fortes tensions dues à l'arrivée massive de chercheurs d'or et à la militarisation de la région. Forte méfiance de la population locale à l'égard du pouvoir central. Selon une étude du *Small Arms Survey*, un projet de recherche indépendant qui fournit des informations et des analyses sur les questions relatives aux armes légères et à la violence armée, des mouvements rebelles se sont succédés dans le nord du pays, en particulier dans le Tibesti, depuis l'indépendance du Tchad en 1960. Cette région, située à la frontière tchado-libyenne, est restée pendant 30 ans sous le contrôle de diverses factions rebelles. Depuis que les derniers rebelles du *Mouvement pour la démocratie et la Justice au Tchad* (MDJT) ont déposé les armes en 2011, la région s'est temporairement stabilisée. Toutefois, la découverte en 2012 d'importantes ressources aurifères dans les montagnes du Tibesti a entraîné une ruée vers l'or, conduisant à des tensions et parfois des affrontements violents entre la population locale et les chercheurs d'or qui ont afflué dans la région. En raison de l'isolement de la région et de la réticence de la population locale à accepter l'autorité de l'État, ce dernier a beaucoup de mal à y exercer son contrôle. Les tensions entre la population locale et les chercheurs d'or ont également alimenté l'hostilité envers le pouvoir central et favorisé la mise en place de groupes d'autodéfense (*Small Arms Survey*, juin 2017). L'*International Crisis Group* (ICG) estime que les tensions dans la région de Tibesti sont le produit de la ruée vers l'or, d'une militarisation de la région et de la méfiance de la population locale à l'égard du pouvoir central. Alors que le gouvernement assimile les chercheurs d'or à des partisans de groupes rebelles tchadiens basés en Libye, la population locale soupçonne le gouvernement de vouloir s'accaparer les ressources aurifères de la région (ICG, 17 mai 2019).

¹ www.osar.ch/publications/rapports-sur-les-pays-dorigine

Ruée vers l'or dans la région de Tibesti dès 2012. Près de 40 000 chercheurs d'or venus du Tchad et de pays voisins. Selon *France24*, la découverte en 2012 d'importants gisements d'or dans la Tibesti a entraîné une ruée vers l'or, y compris depuis les pays voisins, comme la Libye, le Soudan et le Niger (*France 24*, 1^{er} juin 2022). D'après l'*Anadolu Agency* (AA), qui cite l'organisation internationale pour les migrations (OIM), il y aurait près de 40 000 chercheurs d'or dans la région du Tibesti qui seraient des « migrants internationaux et nationaux ». Selon le ministre tchadien des Mines et de la Géologie, le potentiel minier du Tibesti est estimé à plus de 76 millions d'euros par semaine (AA, 22 juin 2022).

La population locale est majoritairement teda (toubou) tandis que les migrant-e-s sont issu-e-s d'autres ethnies. Selon l'*Office français de protection des réfugiés et apatrides* (OFPRA) et l'ICG, les habitant-e-s de la région du Tibesti appartiennent majoritairement à l'ethnie teda, qui est un sous-groupe de l'ethnie toubou (OFPRA, 4 mars 2021 ; ICG, 17 mai 2019). Pour le *Small Arms Survey*, alors que la population locale appartient à la communauté teda, les chercheurs d'or qui ont migré dans la région depuis 2012 appartiennent à plusieurs ethnies dont l'ethnie zaghawa et l'ethnie beri (*Small Arms Survey*, juin 2017). Pour *France 24*, les chercheurs d'or sont issus de plusieurs ethnies, y compris l'ethnie zaghawa, tamas, et Ouaddaï. Ceux-ci seraient considérés comme appartenant à la communauté noire, tandis que la population locale, composée de toubous, serait considérée comme appartenant à la communauté arabe (*France24*, 1er juin 2022). D'après la *Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada* (CISR), alors que les toubous sont liés à l'ancien président Hissène Habré, les Zaghawas sont eux liés au président Idriss Déby (CISR, 21 octobre 2016). L'ICG indique que le président Idriss Déby est mort le 20 avril 2021 après des affrontements entre l'armée et le *Front pour l'alternance et la concorde au Tchad* (FACT), un groupe rebelle basé en Libye. Il venait d'être élu pour un sixième mandat. Suite à la mort du président, l'armée a mis en place un Conseil militaire de transition avec à sa tête, Mahamat Idriss Déby, le fils de l'ancien président (ICG, 22 avril 2021).

2.2 Situation sécuritaire

2.2.1 Violences intercommunautaires

Plusieurs conflits meurtriers depuis 2015 entre la population locale et les chercheurs d'or. En mai 2022, des affrontements entre groupes rivaux de chercheurs d'or ont fait jusqu'à 200 morts. Possible dimension ethnique du conflit. Selon l'*Anadolu Agency* (AA), les gisements aurifères de la région de Tibesti sont convoités par divers groupes armés et depuis 2015 il y a eu plusieurs conflits meurtriers, notamment entre groupes rivaux de mineurs (AA, 22 juin 2022). Citant un chercheur spécialiste du Tchad et du Soudan, AA indique que les affrontements entre la population locale et les chercheurs d'or sont fréquents. La population locale est d'ethnie toubou et une grande partie des chercheurs d'or sont d'ethnie zaghawa. Parmi ceux-ci, certains sont d'anciens militaires de l'armée tchadienne (AA, 22 juin 2022). Pour AA, il est fréquent que les tensions entre ces deux groupes dégénèrent en affrontements armés (AA, 25 mai 2022). En mai 2022, un conflit a causé de lourdes pertes en vie humaine. Selon un communiqué des Nations-Unies publié le 1^{er} juin et cité par AA, des affrontements entre mineurs à Kouri Bougoudi en mai 2022 ont causé la mort d'une centaine de personnes et forcé des milliers d'autre à fuir vers des villes voisines (AA, 22 juin 2022). Selon le Centre d'études pour la prévention de l'extrémisme (CEPE), organisation non gouvernementale (ONG) tchadienne, cité par AA, ce sont 200 personnes qui ont perdu la vie

dans ces affrontements entre deux communautés. Ce chiffre de 200 morts est également évoqué par le Commission nationale des droits de l'homme (*France24*, 1^{er} juin 2022). Pour *France24*, en l'absence de témoins directs, il n'est pas possible d'affirmer avec certitude que le facteur ethnique ait été prépondérant dans les violences de mai 2022. Dès la fin des violences, les populations zaghawas, tamas et ouaddaïs ont trouvé refuge près de bases de l'armée tchadienne, alors que les toubous se sont dirigés vers la frontière libyenne au nord (*France24*, 1er juin 2022).

2.2.2 Militarisation et conflits armés dans le Tibesti

Militarisation de la région dès 2018. Attaques de l'armée tchadienne contre la population civile et affrontements avec les membres du comité d'autodéfense qui s'oppose aux projets d'exploitation industrielle de l'or du gouvernement. Selon l'ICG, la décision du gouvernement, fin 2018, de déployer l'armée dans la région du Tibesti a entraîné de violents combats entre les soldats et les membres du comité d'autodéfense faisant des dizaines de personnes mortes et de blessées. Constitués à l'origine en 2013 pour contrôler et taxer les activités d'orpaillage, les comités de surveillance locaux ont muté en comité d'autodéfense armé s'opposant à tout projet d'exploitation industrielle ou semi-industrielle des ressources aurifères sans cadre légal garantissant à la population locale une juste partie des bénéfices (ICG, 17 mai 2019). Selon la *Deutsche Welle* (DW), après deux ans de négociations infructueuses entre la population locale et le gouvernement, ce dernier a décidé d'utiliser la force. Entre août et décembre 2018, le gouvernement a lancé des attaques contre la population locale de la localité de Miski, notamment via de lourds bombardements aériens (DW, 3 décembre 2018). Selon l'*Office français de protection des réfugiés et apatrides* (OFPRA), l'opération militaire lancée en août 2018 dans les zones aurifères de Kouri Bougri et de Miski s'est accompagnée de frappes aériennes qui auraient fait des victimes civiles parmi la population locale. Cette opération viserait à prendre le contrôle militaire de la région. Entre octobre et novembre 2018, de violents affrontements se sont produits entre les soldats et les membres du comité d'autodéfense. Incapable de prendre le dessus militairement, l'armée tchadienne s'est alors retirée à une centaine de kilomètre de Miski. En octobre 2019, l'armée a lancé une nouvelle offensive militaire sur la localité d'Arkinya (OFPRA, 4 mars 2021).

Le président du MDJT dénonce en octobre 2019 les actions violentes du gouvernement dans la région du Tibesti et annonce que son groupe se retire des accords de paix. Selon le *Journal du Tchad*, en octobre 2019, le MDJT, par la voix de son président Choua Dazi, a annoncé que suite aux violences subies par la population de la localité de Miski, dans le Tibesti, son parti s'était retiré des accords signés avec le gouvernement en 2005. Choua Dazi a dénoncé le « massacre des civils dans la localité de Miski » et a dénoncé le harcèlement et les graves violations des droits humains dont est victime la population locale. Selon Choua Dazi, le gouvernement a violé les termes de l'accord de paix et de cessez-le-feu et son but est d'asphyxier la population de la région, notamment à travers l'imposition depuis août 2019 de l'état d'urgence. Le MDJT accuse également le gouvernement d'avoir bombardé des personnes civiles à Miski, d'avoir tué des prisonniers jugés et condamnés par la justice et d'avoir destitué illégalement des chefs coutumiers de la région (*Journal du Tchad*, 17 octobre 2019).

Un conflit qui implique une myriade d'acteurs. Le gouvernement craint un renforcement des groupes rebelles tchadien. Selon la *Deutsche Welle* (DW), le conflit dans le Tibesti oppose les forces de sécurité tchadienne à une myriade d'acteurs, y compris des groupes

rebelles, des chercheurs d'or tchadiens et venant de pays voisins, des gangs armés venus en partie de Libye et du Soudan, et à un comité d'auto-défense composé de personnes issues de la population locale (DW, 26 septembre 2019). Selon l'OFPRA, le gouvernement considère les chercheurs d'or illégaux comme liés aux groupes rebelles (OFPRA, 4 mars 2021). Pour l'ICG, il existe dans la région un haut degré de fluidité entre bandes armées, soldats, jeunes et commerçants en quête de perspectives économiques. Les acteurs passeraient de l'un à l'autre. Le gouvernement tchadien s'inquiète que les ressources minières favorisent la défection de soldats et que les mines deviennent des réservoirs de combattants dont les rebellions tchadiennes pourraient profiter. Pour l'ICG, en entretenant volontairement la confusion entre chercheurs d'or et opposants armés et entre membres du comité d'autodéfense et rebelles tchadiens ou terroristes, le gouvernement se met toutefois à dos la population locale (ICG, 17 mai 2019).

Accords de paix signés en novembre 2019, état d'urgence levé en janvier 2020. Rupture de l'accord de paix en septembre 2020. Intervention du gouvernement en juin 2022 pour rétablir son contrôle sur la région. Face à l'impasse, et craignant que le comité d'autodéfense ne s'allie à des groupes rebelles tchadiens, le gouvernement a décidé en 2019 de relancer les négociations. Un accord de cessez-le-feu est suivi par un accord de paix, signé le 12 novembre 2019. L'état d'urgence imposé dans la province du Tibesti depuis août 2019 a été levé en janvier 2020 (DW, 26 septembre 2019 ; *Le Monde*, 27 janvier 2020). Toutefois, en septembre 2020, le comité d'autodéfense s'est retiré de l'accord, reprochant au gouvernement de vouloir s'accaparer les ressources aurifères (OFPRA, 4 mars 2021). Selon AA, jusqu'à mai 2022, le gouvernement n'avait pas de contrôle sur ce territoire et ceci malgré plusieurs tentatives d'asseoir ce contrôle. Début juin, le gouvernement est intervenu pour rétablir son autorité sur la région. Il a annoncé vouloir renforcer la présence de l'armée sur le site minier et vouloir réguler l'activité aurifère ainsi que collecter des taxes (AA, 22 juin 2022).

2.2.3 Situation humanitaire

Situation humanitaire difficile. Selon ACAPS, une organisation non gouvernementale qui réalise des analyses humanitaires indépendantes, depuis la fin des années 2018, la violence liée aux groupes militants et criminels a connu un pic dans la région du Tibesti. Des affrontements importants ont eu lieu en 2020 dans la région entre des forces gouvernementales et des groupes armés non étatiques, mais également entre des groupes rivaux de mineurs. La violence et l'insécurité ont créé d'importants besoins humanitaires, en particulier liés à la nourriture et aux moyens de subsistance (ACAPS, 6 janvier 2021). Selon l'OFPRA, quand fin novembre 2018, l'armée s'est retirée à une centaine de kilomètre de Miski, elle a instauré un blocus de la zone qui a entraîné une crise humanitaire (OFPRA, 4 mars 2021).

3 Sources:

ACAPS, 6 janvier 2021:

« Violence linked to militant and criminal groups has spiked in the Tibesti region of northern Chad since the end of 2018. A number of significant confrontations have taken place in recent months between government troops and non-state armed groups, notably

the Conseil de commandement militaire pour le salut de la République/ Military Command Council for the Salvation of the Republic (CCMSR), as well as between rival groups of miners in the area. The violence and insecurity have led to an increase in humanitarian needs, particularly for food and livelihood support. » Source: ACAPS, Chad Tibesti conflict, 6 janvier 2021: www.acaps.org/country/chad/crisis/tibesti-conflict.

AA, 22 juin 2022:

« Plusieurs affrontements meurtriers entre orpailleurs ont été enregistrés ces dernières années au nord du Tchad, près de la frontière avec la Libye où se trouvent des gisements aurifères. Le gouvernement est intervenu début juin 2022 pour rétablir l'autorité du pouvoir central après un conflit qui a occasionné des lourdes pertes humaines fin mai dernier.

Les célèbres régions du Tibesti et du Batha, reliefs montagneux au nord du Tchad, sont devenues l'objet de toutes les convoitises de divers groupes armés à cause de ses gisements d'or. Le boom aurifère a été la cause de plusieurs conflits meurtriers depuis 2015 dans cette zone limitrophe avec la Libye.

Les Nations unies ont souligné dans un communiqué publié le 1er juin courant que « les 23 et 24 mai derniers, des affrontements survenus entre des orpailleurs à Kouri Bougoudi dans l'extrême-nord du Tchad ont causé une centaine de morts et forcé de milliers d'orpailleurs à fuir » vers des villes voisines.

Qui sont ces chercheurs d'or ?

Le 1er juin, l'Organisation internationale pour les migrations (OMI) a souligné qu'il y a environ 40 000 orpailleurs dans la région minière de Tibesti située non loin de la frontière tchado-libyenne. Ces orpailleurs sont « des migrants internationaux et nationaux » selon l'OMI. [...]

La ruée vers l'or, une source de tensions

Les affrontements sont fréquents entre les habitants du Tibesti et les orpailleurs venus d'autres régions du Tchad ou d'autres pays comme le Soudan, dont « d'anciens rebelles du Darfour », a expliqué Jérôme Tubiana, chercheur, spécialiste du Soudan et du Tchad.

D'après ce chercheur pour le Small Arms Survey, un projet de recherche indépendant basé à l'Institut universitaire de hautes études internationales et du développement à Genève en Suisse, « les orpailleurs ont souvent une expérience militaire que ce soit dans l'armée tchadienne ou au sein des groupes rebelles soudanais ou libyens ».

Selon Tubiana, il y a eu depuis 2015 une série d'affrontements entre les indigènes du Tibesti, les Toubous, peu nombreux pour contrôler un territoire immense, d'autant qu'une grande partie d'entre eux est partie depuis des décennies s'installer en Libye. « Et d'autre part, une grande partie de leurs adversaires orpailleurs, chercheurs d'or, sont effectivement des Zaghawas, aussi bien tchadiens que soudanais y compris des anciens de l'armée tchadienne », a-t-il expliqué.

*Tout le monde espère bénéficier d'une vie meilleure grâce à la découverte de cette nouvelle ressource. Ainsi éclatent **les conflits pour le contrôle de l'or entre groupes d'orpailleurs**. C'est ce qui, vraisemblablement, a conduit aux affrontements qui ont fait des centaines de morts à Kouri Bougoudi.*

Depuis la découverte de la manne d'or au nord du Tchad, plusieurs dizaines de personnes ont perdu la vie dans des affrontements. Le plus récent affrontement a eu lieu entre le 24 et le 25 mai où « une centaine » de personnes ont été tués selon l'ONU et des ONG.

Le gouvernement suspend l'exploitation de l'or à Kouri

« Ce n'est pas la première fois qu'il y a des affrontements entre orpailleurs dans la région et nous avons décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre toute exploitation de l'or à Kouri, sachant qu'en majorité, elles sont illégales », a déclaré à l'Agence Anadolu le ministre tchadien de la Défense, le général Daoud Yaya Brahim, affirmant que les heurts ont opposé des personnes originaires de Mauritanie et de Libye.

Assez vite, les autorités ont évoqué la possibilité de réserver la zone pour une exploitation industrielle, ce qui crée un certain mécontentement local car l'espoir d'une vie meilleure s'évapore peu à peu. Les autorités locales réclament alors qu'un tel choix, s'il était confirmé, s'accompagne de retombées locales en termes d'emploi et de ressources fiscales.

Le 9 juin dernier, le président du Conseil militaire de transition, le général Mahamat Idriss Deby, s'est exprimé sur les affrontements qui ont causé la mort d'une centaine de personnes dans la nuit du 23 au 24 mai sur le site aurifère de Kouri Bougoudi, dans le nord du pays à la frontière libyenne. Dans un entretien diffusé sur les chaînes publiques, Mahamat Idriss Deby a déclaré que « ce qui s'est passé à Kouri Bougoudi est plus grave qu'un "simple conflit intercommunautaire" » avant d'ajouter que l'État Tchadien prendra ses responsabilités.

« Égorger des gens, brûler des personnes, c'est un phénomène nouveau qui est arrivé dans notre pays. Il y eu des morts parmi les Tchadiens, mais aussi des Mauritaniens, des Algériens, des Nigériens. Quand un brun trouve un noir, il l'assassine, et quand un noir trouve un brun, il l'assassine... C'est un conflit de race », a souligné le Président tchadien.

« C'est une perte humaine énorme et cela doit cesser », a-t-il déclaré, ajoutant que la valeur de l'or sorti en contrebande du pays éclipse les exportations officielles d'or du Tchad, qui s'élevaient à environ 200 millions de dollars en 2020, selon les données de la Banque mondiale.

Abdelkerim Mahamat Abdelkerim, ministre tchadien des Mines et de la Géologie a jugé que le Tibesti a un potentiel minier estimé à plus de 50 milliards de francs CFA (76 millions d'euros) par semaine.

Jusqu'à fin mai dernier, le Tchad n'avait pas de contrôle sur ce territoire, a reconnu le Président tchadien qui a annoncé une reprise en main. « Nous avons effectué plusieurs opérations de déguerpissement, mais malheureusement, ça a toujours été un échec. Maintenant, nous avons pris des mesures drastiques : le ministre des Finances est déjà là, le ministre des Mines est déjà là ; ils vont installer des comptoirs qui permettront de légaliser l'orpaillage ».

En visite de travail dans la zone de Tibesti le 6 juin courant, le Président tchadien a annoncé que dès lors, la présence de l'armée a été renforcée sur le site minier et des comptoirs seront installés pour gérer l'activité aurifère et collecter des taxes.

L'extraction de l'or dans la zone tri-frontalière entre le Tchad, la Libye et le Niger pose depuis longtemps un problème de sécurité à l'administration tchadienne.

« Nous mettrons en place des services miniers, fiscaux et douaniers. Les étrangers qui veulent exploiter ici auront besoin d'un permis pour le faire », a encore déclaré Déby. « L'État aura sa part, tandis que la province aura droit à 5% des revenus de ses ressources naturelles ».

« Faut-il reconnaître que les difficultés des autorités tchadiennes à élaborer des politiques qui articulent de façon cohérente leur volonté de capter la rente aurifère sont, si l'on peut dire, les causes directes des événements de ces dernières semaines à Kouri Bougoudi. Car, la nouvelle de la découverte de l'or dans cette partie du pays s'est répandue comme une traînée de poudre à travers tout le Tchad et dans les États voisins occasionnant un déplacement massif sans que les autorités n'analysent les conséquences de ces ruées vers l'or afin d'encadrer son exploitation », a relevé dans un article publié le 13 juin courant le journal local Tchadinfo.

« Dans les zones aurifères marquées par l'insécurité, les Etats devraient soit déployer leurs forces de sécurité à proximité des sites (mais pas nécessairement dans les mines elles-mêmes), soit formaliser le rôle des acteurs locaux non étatiques en matière de sécurité des espaces miniers et mieux les encadrer », a conseillé, l'ONG Crisis Group. » Source: Anadolu Agency (AA), L'or, l'autre guerre du Tchad, 22 juin 2022: www.aa.com.tr/fr/afrique/lor-lautre-guerre-du-tchad-/2620012#.

AA, 25 mai 2022:

« A Kouri Bougoudi, un vaste site aurifère situé dans une zone montagneuse des deux côtés de la frontière tchado-libyenne, il y a eu « un massacre », mardi, a annoncé sur Twitter, le Centre d'études pour la prévention de l'extrémisme (CEPE), une ONG tchadienne, ajoutant que « plus de 200 personnes ont été atrocement tuées dans un conflit opposant deux communautés » dans la localité.

L'ONG Action humanitaire africaine (AHA) a noté qu'il y a eu « plusieurs morts » dans ce conflit à Kouri-Bougoudi.

« Face à l'absence criarde de l'Etat, des combats sanglants ont éclaté et se sont poursuivis, dit-on, entre deux communautés manipulées. Les vidéos et les images sont insoutenables, des corps entassés, brûlés... Horreur inadmissible », a relevé l'ONG AHA.

« Ce qui se passe actuellement à Kouri Bouguodi est un carnage humain sans précédent. Il faut que le gouvernement de la junte nous dise la réalité sur le terrain et mette fin à cette tragédie humaine », a réagi sur sa page officielle Facebook, l'opposant tchadien Yaya Dillo.

Dans un autre tweet, l'opposant tchadien, Succès Masra, a relevé que « des Tchadiens armés ont tué d'autres Tchadiens par centaines parce que certains veulent profiter du chaos pour maintenir le statu quo » au Tchad.

Dans un communiqué publié mardi, le mouvement rebelle le Front pour l'alternance et de la concorde du Tchad (Fact), a indiqué que des informations qu'il détient font état de « 200 morts et de 500 blessés ».

Les Tchadiens s'étonnent que, plusieurs heures après cet incident qui a coûté la vie à de nombreuses personnes au nord du Tchad, le gouvernement de transition reste muet.

« Le silence du gouvernement face au carnage de Kouri-Bougoudi est un silence complice. Plus de 200 morts lors des affrontements entre deux ethnies. Où est passé l'armée dite nationale qui contrôle les sites d'orpaillage ? Nous attendons des explications claires sur cette affaire », a réagi au téléphone de l'Agence Anadolu, Ndjelar Koumadji Mariam, présidente du parti politique Union Nationale pour l'Alternance au Tchad (UNAT).

Il faut rappeler qu'en janvier 2019, au moins 60 personnes ont perdu la vie lors des affrontements entre rebelles tchadiens et soudanais qui avaient eu lieu sur le site aurifère de Kouri Bougoudi.

Située à l'extrême nord du Tchad, près de la frontière avec la Libye, Kouri Bougoudi est une zone aurifère, où affluent depuis 2012 des orpailleurs, malgré les interdictions du gouvernement tchadien.

Des tensions entre les populations touboues du Tibesti et les orpailleurs zaghawas dégènèrent à plusieurs reprises en affrontements armés. » Source: Anadolu Agency (AA), Tchad : nombreuses victimes dans un conflit intercommunautaire à Kouri Bougoudi dans le Tibesti (ONG), 25 mai 2022: www.aa.com.tr/fr/afrique/tchad-nombreuses-victimes-dans-un-conflit-intercommunautaire-%C3%A0-kouri-bougoudi-dans-le-tibesti-ong/2597245.

CISR, 21 octobre 2016:

« Lors des élections présidentielles [du 10 avril 2016 (DW 22 avr. 2016)], Idriss Déby a été réélu pour un cinquième mandat à la tête du Tchad (É.-U. 5 mai 2016; DW 22 avr. 2016). Il est issu d'un clan lié à l'ethnie des Zaghawa (MRG s.d. É.-U. 27 févr. 2014, 17). Les Goranes sont pour leur part liés à l'ancien président Hissène Habré, membre de leur ethnie (MRG s.d.; Human Rights Watch 9 janv. 2007). C'est par un coup d'État qu'Idriss Déby a remplacé celui-ci à la tête du pays entre 1990 et 1991 (BBC 2 août 2016; MRG s.d.). Pour des renseignements sur les relations entre les Goranes et les Zaghawa, particulièrement sous Hissène Habré, puis sous Idriss Déby, veuillez consulter la réponse à la demande d'information TCD104695 de décembre 2013.

On peut lire dans les Country Reports on Human Rights Practices for 2013, publiés par le Département d'État des États-Unis, que d'une manière générale, l'appartenance ethnique joue un rôle dans les nominations à des postes gouvernementaux et les alliances politiques au Tchad, que les partis politiques ont des bases ethniques ou géographiques identifiables et que les ethnies du Nord [les Goranes sont principalement présents dans le Nord (Human Rights Watch 9 janv. 2007)], particulièrement les Zaghawa, sont [traduction] « surreprésentées dans les institutions-clés, y compris dans les corps d'officiers militaires, les unités militaires d'élite et le personnel présidentiel » (É.-U. 27 févr. 2014, 17). Selon Freedom House, les Zaghawa et les ethnies du Nord contrôlent les systèmes

politique et économique du Tchad (Freedom House 18 août 2016). Le Bertelsmann Stiftung's Transformation Index (BTI), un classement mondial qui analyse et évalue l'état de la démocratie, de l'économie de marché et de la gestion politique dans 129 pays, souligne de même que l'accès au pouvoir politique et économique dépend au Tchad de l'appartenance ethnique et de la religion, et qu'un [traduction] « traitement préférentiel est réservé d'abord au clan au pouvoir et à la famille du président, puis aux autres gens originaires du Nord et aux musulmans » (Bertelsmann Stiftung 2016, 1, 8). Selon Minority Rights Group International (MRG), des juntes et des chefs militaires tentent de mettre de l'avant par la violence les intérêts de clans ou de groupes ethniques particuliers depuis les années 1960 (MRG s.d.).

2. Traitement réservé aux membres de l'ethnie gorane par les autorités depuis les élections présidentielles d'avril 2016

Un chercheur indépendant, qui se spécialise sur le Tchad et le Darfour et qui a été analyste principal pour l'International Crisis Group de 2012 à 2015, ainsi qu'un représentant de l'Association tchadienne pour la non-violence (ATNV), une association pour la paix et la promotion de la défense des droits de la personne basée à Moundou, s'entendent pour dire, dans des communications écrites envoyées à la Direction des recherches, que les Goranes ne sont pas actuellement victimes de traitements particuliers de la part des autorités en raison de leur appartenance ethnique (chercheur indépendant 1er oct. 2016; ATNV 5 oct. 2016). Le chercheur a précisé que **la plupart des rebelles goranes se sont ralliés au pouvoir en 2010, sans être particulièrement « bien accueillis », mais sans être « maltraités » non plus** (chercheur indépendant 1er oct. 2016). Selon lui, **seuls les « grands chefs rebelles », goranes ou non, pourraient courir des « risques » s'ils rentraient au Tchad** (ibid.). Parmi les sources qu'elle a consultées dans les délais fixés, la Direction des recherches n'a pas trouvé d'autres renseignements allant dans le même sens.

De son côté, le représentant de l'ATNV a ajouté que, bien qu'ils ne soient pas sujets à des traitements particuliers en raison de leur appartenance ethnique, ils pourraient en subir en raison de leurs affiliations politiques, syndicales ou associatives, car le pouvoir en place considère certaines prises de position dans ces domaines comme des « agissement[s] rebelle[s] » (ATNV 5 oct. 2016). Parmi les sources qu'elle a consultées dans les délais fixés, la Direction des recherches n'a pas trouvé d'autres renseignements allant dans le même sens.

En ce qui concerne leur participation politique, le chercheur a estimé que les Goranes sont « surreprésentés » au sein du gouvernement (chercheur indépendant 1er oct. 2016). Le représentant de l'ATNV a ajouté de son côté qu'ils sont présents dans presque tous les ministères et qu'ils sont nombreux à occuper des postes « centraux » au ministère des Finances (ATNV 5 oct. 2016). » Source: Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), Tchad : information sur le traitement réservé aux membres de l'ethnie gorane [également connue sous le nom de goran, daza, toubou, dazaga et dazagada] par les autorités depuis les élections présidentielles d'avril 2016 (avril-octobre 2016), 21 octobre 2016: www.refworld.org/docid/59c8dc1a4.html.

CISR, 1er septembre 2005:

« [...] Cependant, **des sources d'information signalent qu'après la mort de son chef Yousouf Togoïme en 2002, le MDJT, minée par des luttes internes** (Nouveaux Mondes rebelles

janv. 2005, 174; AFP 18 août 2005; Global Insight 19 août 2005), **s'est considérablement affaibli** (*ibid.*; Nouveaux Mondes rebelles janv. 2005, 170). Décrivant la situation du MDJT après la mort de son chef, l'ouvrage *Les Nouveaux Mondes rebelles* note que, « **devenu orphelin** », ce mouvement armé « **a été miné par les ralliements au régime Déby [Président du Tchad], les scissions et autres manœuvres paralysantes, pilotées en sous-main par N'Djamena [capital du Tchad] ou Tripoli [capital de la Libye]** » (janv. 2005, 170). **Par voie de conséquence, ses actions militaires menées dans les régions du nord du Tchad, et notamment dans le Tibesti, ont considérablement diminué** (Global Insight 19 août 2005; Nouveaux Mondes rebelles janv. 2005, 174). Selon *Les Nouveaux Mondes rebelles*, **les effectifs du MDJT qui s'élevaient autrefois à 1500 hommes, sont passés à 200 hommes à la fin de 2002** (janv. 2005, 174).

De même, décrivant les divisions au sein de la direction du MDJT, l'ouvrage *Les Nouveaux Mondes rebelles* évoque, d'un côté, le nom d'Adoum Togoï, décrit comme « **l'homme des Libyens** », et de l'autre côté, plusieurs autres dirigeants dont Hassan Merdigué et Youssouf Barkai, qualifiés de « **chefs de guerres irréductibles** » et d'hommes « **fidèles à la ligne "orthodoxe" de Togoïme** » (*ibid.*, 174).

Des sources concordantes récentes font état d'un récent accord de paix qui a été signé le 18 août 2005 (RFI 19 août 2005) entre le MDJT et le gouvernement tchadien (*ibid.*; Global Insight 19 août 2005; Reuter 19 août 2005; AFP 18 août 2005a.; *ibid.* 18 août 2005b). Signé en présence d'un représentant français au Tchad (RFI 19 août 2005; AFP 18 août 2005a) par le ministre tchadien de l'Énergie Youssouf Abassalah et par le colonel Hassan Merdigué, dirigeant du MDJT (*ibid.*; RFI 19 août 2005; Global Insight 19 août 2005), **l'accord visait notamment la fin des hostilités, la réintégration des rebelles au sein de l'armée et de fonction publique tchadiennes** (RFI 19 août 2005; Global Insight 19 août 2005; AFP 18 août 2005a) **et la libération des tous les prisonniers** (*ibid.*; Global Insight 19 août 2005). En outre, **citant Brahim Chouma, secrétaire aux Affaires extérieures du MDJT, un article d'AFP signalait que l'accord appelait à une amnistie générale pour tous les sympathisants et tous les partisans du MDJT** (18 août 2005a).

Toutefois, **se proclamant dirigeant du MDJT, Aboubakar Choua Dazi a immédiatement rejeté l'accord conclu le 18 août 2005, promettant que son mouvement continuera la lutte armée** (AFP 18 août 2005a; Global Insight 19 août 2005).

Quant à l'accord de paix de décembre 2003, Africa Confidential signale que le 14 décembre 2003, le général Adoum Togoï Abbo a signé, au Burkina Faso, un accord de paix avec le gouvernement tchadien visant [traduction] « **à faire taire les armes** » (19 déc. 2003, 5). Toutefois, la même source d'information ajoutait que le même jour, les autres membres du mouvement se dissociaient de l'accord en déclarant qu'Adoum [traduction] « **ne parlait que pour lui-même** » (Africa Confidential 19 déc. 2003, 5). De son côté, le qualifiant d'« **accord de ralliement** », l'ouvrage *Les Nouveaux Mondes rebelles* signale que l'accord signé le 14 décembre 2003 grâce à une médiation du Burkina Faso et avec l'appui de la Libye a permis Adoum Togoï de rentrer à N'Djamena (janv. 2005, 174). Sans toutefois préciser s'il s'agissait de l'accord signé le 14 décembre 2003, un rapport publié le 19 août 2005 signalait qu'un accord de paix antérieur signé grâce au président libyen Moammar Gaddafi n'avait pas mis fin aux hostilités entre l'armée tchadienne et le MDJT (Reuter 19 août 2004). » Source: Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR), Tchad : situation des membres du Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad (MDJT) et des proches du feu Youssouf Togoïme (famille,

amis gardes du corps), y compris leur traitement par les autorités gouvernementales; information sur l'accord de paix signé en décembre 2003 entre le gouvernement et le MDJT et sa mise en pratique par les deux parties (septembre 2002 - août 2005), 1er septembre 2005: www.refworld.org/docid/440ed75620.html.

DW, 26 septembre 2019:

« Une mine illégale d'or s'est effondrée dans le nord du Tchad. L'accident, très meurtrier - mais on ignore encore le nombre exact de victimes - a eu lieu en début de semaine près de la localité de Kouri Bougoudi, proche de la frontière libyenne, dans la province du Tibesti. L'information n'a été confirmée que ce jeudi (26.09.2019) par les autorités.

*Une fois de plus, l'or apporte la désolation dans **cette région, soumise à l'état d'urgence suite à des combats entre des groupes rebelles et l'armée nationale tchadienne, qui se disputent les richesses du sous-sol.***

La Libye qui déborde

L'Etat tchadien a bien du mal à contrôler cette zone du Tibesti, aux confins du Tchad et de la Libye. Le conflit du voisin du Nord déborde dans la région.

Côté tchadien, l'armée combat à Miski des orpailleurs tchadiens et des pays environnants, des groupes rebelles, des gangs armés venus en partie de Libye et du Soudan, ainsi qu'un comité d'autodéfense de la population locale tchadienne.

Tous lorgnent sur les gisements d'or.

Des autochtones pourchassés

Mahamat Nour Ibedou, secrétaire général de la Convention tchadienne pour la défense des droits de l'Homme (CTDDH), rappelle l'origine des problèmes du Tibesti et ce qui s'est déroulé dans une autre province, celle du Batha, où les premiers gisements ont été découverts en 2012 :

"La famille présidentielle s'est installée et a exploité l'or à son profit. Quand les autochtones ont voulu faire de l'orpaillage, ils ont été pourchassés. Il y en a même qui ont été tués. Cette expérience a scandalisé les habitants du Tibesti."

DW: Donc l'exploitation, même légale, de l'or ne se fait pas dans de meilleures conditions que l'exploitation dans les mines clandestines?

Mahamat Nour Ibedou : "Absolument. Les conditions de travail sont effroyables."

C'est pour obtenir la fin des détournements et une répartition plus équitable des richesses générées par l'exploitation de l'or que s'est créé un comité d'autodéfense.

Des mercenaires accompagnent les orpailleurs jusqu'à des comptoirs en Libye où est vendu l'or tchadien.

Le comité d'autodéfense

Le Tibesti s'est commué "en champ de bataille", explique Mahamat Nour Ibedou. Les réseaux mafieux ont proliféré ces dernières années.

"La proximité de la Libye et la circulation des armes a fait que leur maniement a même été ouvert aux enfants."

Le comité d'autodéfense refuse de déposer les armes tant que l'Etat n'accepte pas sa revendication de garanties comparables à celles données aux habitants de Doba, dans le sud.

La population de cette région a obtenu des dédommagements pour les expulsions et perçoit 5% des bénéfices sur la vente du pétrole extrait dans la région. » Source: Deutsche Welle (DW), L'or maudit du Tchad, 26 septembre 2019: www.dw.com/fr/lor-maudit-du-tchad/a-50597342.

DW, 3 décembre 2018:

« Le conflit entre le gouvernement et la population de la localité de Miski dans la province du Tibesti date du mois d'août dernier. Dans une série d'attaques menées par le pouvoir, le gouvernement déclare avoir "délogé l'ennemi".

Selon la population de Miski, qui a créé un comité d'auto-défense, le gouvernement s'est engagé dans cette bataille pour s'accaparer les richesses de la région, notamment des mines d'or.

Selon Gali Gatta Ngoté, un député d'opposition, ce conflit est le résultat d'une opposition entre le gouvernement et la population sur le partage des ressources. "Le gouvernement voudrait carrément faire déguerpir un village pour pouvoir installer une usine d'exploitation de l'or. Cette population a légitimement négocié son statut en ce qui concerne le partage de la production et des bénéfices. Donc ce qui reviendrait comme leur part si cette exploitation devait avoir lieu. Ce dialogue de sourd a duré plus de deux ans et s'est conclu par la décision de la part du gouvernement central de les faire dégager par la force," explique le député.

Le gouvernement se défend

Selon plusieurs sources, la population de la région continue de subir de lourds bombardements des forces aériennes tchadiennes. Le gouvernement nie être impliqué dans de quelconques attaques contre des civils.

Mais celui-ci souligne par ailleurs ce qu'il appelle "l'exercice de la puissance publique" pour la défense des ressources de l'Etat.

Oumar Yaya Hissein, porte-parole du gouvernement tchadien. "Dire qu'en tant que gouvernement, nous avons lancé des bombes sur une population civile, est une affirmation gratuite. En aucun cas les forces de défense et de sécurité n'ont pilonné la population. On ne peut pas se permettre de dire qu'il y a des ressources et qu'on peut les contrôler individuellement. Je crois qu'il y a une procédure pour les exploiter. Mais le fait que chacun se lève un matin et veille

les exploiter de manière individuelle, sans pour autant tenir compte des textes, vous conviendrez avec moi que c'est aller à contre courant de ces textes. Et là, la force publique s'exerce," souligne le porte parole du gouvernement.

Il y a deux jours, plusieurs députés de l'opposition ont déposé une motion au parlement, proposant la création d'une mission parlementaire devant se rendre sur place. Mais ce déplacement ne pourra avoir lieu que si la sécurité est assurée. » Deutsche Welle (DW), Tchad : le gouvernement nie les bombardements au Tibesti, 3 décembre 2018: www.dw.com/fr/tchad-le-gouvernement-nie-les-bombardements-au-tibesti/a-46546404.

France24, 1er juin 2022:

« Des affrontements intercommunautaires qui ont opposé des membres de plusieurs ethnies autour d'un site d'orpillage d'or à Kouri Bougoudi, dans l'extrême nord du Tchad, ont fait plus de cent morts entre le 23 et le 25 mai. Notre Observateur appelle à un dialogue entre les communautés et regrette le manque de mobilisation de l'État pour mettre fin à ces violences récurrentes.

Les affrontements se sont produits dans les montagnes du Tibesti, à environ 1 000 kilomètres au nord de la capitale N'Djamena. Des images d'une rare violence, montrant notamment des corps calcinés, ont été transmises à la rédaction des Observateurs.

Le point de départ de ces affrontements reste difficile à établir. Tout serait parti d'une "banale dispute entre deux individus qui a dégénéré" selon le général Daoud Yaya Brahim, ministre tchadien de la Défense, cité par l'AFP. Il a ajouté que les affrontements avaient fait 100 morts et 40 blessés.

De leur côté, la Commission nationale des droits de l'Homme et le parti d'opposition Les Transformateurs évoquent un bilan de 200 morts.

La découverte d'or dans les montagnes de Tibesti en 2012 ans a déclenché une ruée vers le métal précieux depuis les pays voisins, provoquant des tensions et parfois des affrontements meurtriers.

Mais c'est la première fois que les violences atteignent un tel niveau, s'inquiète Ahmat Yacoub Dabio, expert en gestion des conflits, président du Centre d'études pour le développement et la prévention de l'extrémisme au Tchad :

"Il est très difficile de savoir exactement ce qui s'est passé et ce qui est à l'origine de ce conflit. Selon l'une des versions qui m'est parvenue : en allant faire sa toilette à un endroit un peu à l'écart, un homme âgé issu de la tribu des Tamas est tombé nez à nez avec un homme issu de la tribu Gorane qui lui a enjoint de ne plus revenir. Mais le lendemain, l'homme âgé est revenu à ce même endroit. Il a alors été tué par des Goranes.

Lors de ces affrontements, des gens ont été brûlés. Les images de corps calcinés qui m'ont été transmises sont atroces. Les conflits intercommunautaires sont fréquents au Tchad, mais jamais la violence n'avait atteint un tel niveau.

Plusieurs ethnies du Tchad se rendent dans la région de Tibesti pour pratiquer l'orpillage. On peut citer notamment les Zaghawa, les Tamas, les Ouaddaï, qui sont considérés comme issues de la communauté noire tandis que les Gorane, ou Toubou, sont considérés comme appartenant à la communauté arabe."

Il n'est pas possible de savoir précisément quelles communautés ont été impliquées au départ et dans la poursuite des violences, d'autant plus que les chercheurs d'or viennent de tout le pays et des États voisins comme la Libye, le Soudan et le Niger, dans cette région montagneuse. Il n'est pas possible, en l'état, de savoir si la dimension ethnique a présidé au déclenchement des violences ou en est un aspect parmi d'autres. L'accès aux témoins directs n'a pas été possible en raison d'une mauvaise connexion téléphone et Internet

"Après l'arrêt des combats le 25 mai, les populations zaghawa, tama et ouaddaï se sont retirées vers les bases de l'armée tchadienne à Tibesti, pour se protéger d'éventuelles attaques, tandis que les Goranes se sont dirigés vers la frontière libyenne au nord.

La violence intercommunautaire au Tchad existe depuis l'indépendance du pays en 1960.

Ce sont souvent des éleveurs nomades arabes qui sont opposés à des agriculteurs autochtones. Pourquoi ? Quand un éleveur traverse un champ avec son bétail, il détruit les cultures. L'agriculteur lui répond par la violence, et c'est ainsi que s'est installé un cycle de violences entre communautés au Tchad.

Et on constate que l'État est absent. Il ne joue pas son rôle de médiateur entre les communautés. Les organisations de la société civile ont aussi un rôle à jouer pour instaurer un dialogue entre les communautés."

En janvier 2019, plusieurs dizaines de personnes avaient trouvé la mort à Kouri dans des affrontements entre des arabes libyens et des membres de la communauté ouaddaï.

Dans un rapport publié en juillet 2021, l'ONU avait estimé que les affrontements intercommunautaires au Tchad auraient fait "309 morts et 182 blessés, déplacé plus de 6 500 personnes, entraîné la destruction de biens et de moyens de subsistance, et provoqué de très fortes tensions entre les communautés". » Source: France24, Affrontements entre orpailleurs au Tchad : "Jamais la violence n'avait atteint un tel niveau", 1er juin 2022: <https://observers.france24.com/fr/afrique/20220601-tchad-orpilleur-or-violence-video>.

GI, décembre 2021:

« L'absence de contrôle de la région de Miski depuis 2018 par l'armée tchadienne, qui serait la zone aurifère la plus riche du Tibesti, est un bon indicateur de la difficulté chasser les combattants tchadiens du Tibesti. Un « comité d'autodéfense » à Miski composé d'anciens combattants rebelles a résisté aux attaques terrestres et aériennes tchadiennes pendant près de deux ans, alors qu'ils s'opposaient à l'extraction industrielle d'or dirigée par le gouvernement dans leur région Le groupe rebelle du MDJT a également fait du Tibesti son bastion à la fin des années 1990 et au début des années 2000. Ainsi, le rôle d'épicentre de la criminalité et de l'instabilité de la région du Tibesti semble de plus en plus marqué si les rebelles devaient déplacer leurs bases dans cette zone. Comme ce fut le cas au Mali, où le conflit s'est propagé au niveau régional depuis le nord

du pays, une instabilité régionale localisée peut conduire à la déstabilisation de tout un État et d'une région. » Source: Global initiative against transnational organized crime, Soldats de fortune: L'avenir des combattants tchadiens après le cessez-le-feu libyen, décembre 2021, p.13-40: <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2021/12/GI-TOC-Soldiers-of-fortune-French-web.pdf>.

ICG, 22 avril 2021:

« According to official reports, **Chad's President Idriss Déby Itno died on Tuesday 20 April around 1am after clashes between the national army and the Front for Change and Unity in Chad (FACT) not far from Mao, in the country's central Kanem region. After 30 years in power, Déby had just been re-elected for a sixth consecutive term in office. His death was announced at 11am on national television by the army's spokesperson, General Azem Bermandoa. Some observers have expressed doubts about this version of events and suggest alternative, unconfirmed hypotheses about the circumstances of Déby's death. One prominent story refers to a gunfight breaking out after failed negotiations with FACT members. [...]**

The rebels are members of FACT, a Chadian military-political group based in Libya reportedly consisting of around 1,000 to 1,500 fighters. General Mahamat Mahdi Ali set up FACT in 2016 in Tanoua, in northern Chad, after a split from another rebel group, the Union of Forces for Democracy and Development (UFDD) led by Déby's former defence minister, Mahamat Nouri. Originally from Salal, in the central Bahr el Gazal region, Mahamat Mahdi Ali, who studied in France, joined several armed movements in Tibesti, Darfur and Libya. He claims to be fighting for a change of power in Chad. Many rebels have followed similar paths, leading to several incursions into the country, mainly from the north and east. A number of rebel Chadian groups were chased out of neighbouring Darfur after the rapprochement between Chad and Sudan in 2010, and they took advantage of the downfall of former Libyan President Mouammar Gaddafi in 2011 to establish a presence in Libya, using it as a base for frequent cross-border raids into Chad. [...]

Immediately after President Déby's death, the army established a new Transitional Military Council in charge of ensuring an eighteen-month transition, pledging to later hold "free and transparent" elections. Led by the late president's 37-year-old son, Mahamat Idriss Déby, a general in charge of the army's elite unit (the General Directorate for State Security or DGSSIE), this council has fifteen members who have all occupied senior posts in the security services. These include the chief of the general staff, Abakar Abdelkarim Daoud, the director of military intelligence, Taher Erda Taïro, and former public security, territorial administration and army ministers. The council swiftly suspended the constitution, dissolved the National Assembly and the government, adopted a transitional charter, ordered a curfew, closed land borders and restricted air travel. However, after some days of hesitation, it has already backtracked on some of these directives, explaining that it needs to make "some clarifications". For the time being, existing members of government remain in office to deal with routine business, and the borders have been reopened. » Source: International Crisis Group (ICG), Chad: What are the risks after Idriss Déby's death?, 22 avril 2021: www.crisisgroup.org/africa/central-africa/chad/tchad-quels-risques-apres-la-mort-d-idriss-deby.

ICG, 17 mai 2019 :

« **Le Tibesti, situé au Nord du Tchad, près de la frontière avec la Libye et le Niger, est en proie à une montée inquiétante des tensions. Celles-ci sont à la fois le produit d'une ruée vers l'or, d'une militarisation de la région et d'une forte méfiance de la population locale, de l'ethnie teda, vis-à-vis de l'Etat. Elles se manifestent avec force dans les zones aurifères de Kouri Bougoudi et de Miski, où la gestion des ressources est devenue un point de crispation. Les autorités assimilent hâtivement les orpailleurs à des complices des rébellions tchadiennes basées en Libye. Quant aux populations du Tibesti, elles soupçonnent le pouvoir de vouloir faire main basse sur leur or. Ces tensions ont abouti en 2018 à des affrontements entre l'armée et un groupe d'autodéfense local à Miski. Depuis, l'armée, retirée à 100 kilomètres de la localité, coupe les voies d'accès à Miski. Alors que le récent regain de violences en Libye menace le Nord du Tchad, les autorités doivent à tout prix éviter une nouvelle confrontation militaire à Miski et ouvrir un dialogue avec le groupe d'autodéfense et les responsables locaux.**

Le Tibesti est historiquement une région frondeuse, berceau de plusieurs rébellions majeures depuis l'indépendance du Tchad, en 1960. C'est également une région stratégique pour la stabilité du pays, du fait de sa proximité avec le Sud de la Libye, en proie à la multiplication des conflits tribaux et au développement des trafics depuis la chute en 2011 de l'ancien dirigeant libyen, Mouammar Khadafi, et devenue une base arrière pour les principaux groupes rebelles tchadiens. Conscientes des risques de contagion sécuritaire depuis la Libye, les autorités tchadiennes se sont appuyées sur les populations teda, majoritaires au Tibesti et présentes en Libye, pour conserver un certain contrôle sur cette zone frontalière sensible. Mais la détérioration récente des relations entre l'Etat tchadien et les Teda du Tibesti fait peser sur le Nord du Tchad une menace renouvelée, alors que la Libye risque un embrasement généralisé à la suite de l'offensive (toujours en cours) du Maréchal Khalifa Haftar sur la capitale Tripoli, et que les incidents se multiplient au Sud de ce pays.

Depuis la découverte de gisements d'or en 2012, les mines du Tibesti ont suscité les convoitises de commerçants, de milliers d'orpailleurs, de militaires tchadiens, et de membres de l'opposition armée tchadienne et soudanaise en quête du métal précieux. Les groupes rebelles tchadiens y mènent parfois des incursions depuis le Sud de la Libye. Ce brassage a suscité l'inquiétude des autorités tchadiennes. Elles craignent que les mines d'or deviennent des réservoirs pour les rébellions tchadiennes basées au Sud de la Libye, et que des militaires, dont certains hauts gradés qui tirent profit de l'orpailage, ne tissent des liens avec des ennemis du pouvoir. Cette inquiétude est compréhensible. Mais les autorités vont plus loin et entretiennent volontairement la confusion entre migrants et futurs rebelles, orpailleurs et opposants armés, rebelles tchadiens ou membres du comité d'autodéfense et terroristes. Elles se mettent à dos les populations locales, majoritairement teda, en les accusant de complicité avec des bandits ou des ennemis du pouvoir.

La zone de Miski est devenue un microcosme des tensions qui agitent le Tibesti. Les populations soupçonnent des proches du pouvoir de vouloir contrôler des sites aurifères et l'Etat voit dans ces réactions une remise en cause de son autorité. En août 2018, la décision des autorités tchadiennes de rattacher administrativement la zone de Miski à une autre région, le Borkou, où les Teda sont minoritaires et moins influents, marque un point de bascule. Les chefs de cantons qui s'opposent à cette décision et dénoncent un morcellement du Tibesti sont révoqués, ce qui provoque la colère des habitants de

Miski. Des comités de surveillance locaux constitués dès 2013 pour contrôler et taxer les activités d'orpaillage mutent alors en comité d'autodéfense autour notamment de deux chefs de cantons révoqués et d'anciens militaires ou rebelles.

Fin 2018, le président Déby opte pour l'option militaire et déploie l'armée, sous commandement de son fils Mahamat Idriss Déby, alias Kaka. Après un mois d'affrontements (de type guérilla) entre les soldats tchadiens et le comité d'autodéfense, et des dizaines de morts et blessés notamment dans les rangs de l'armée, celle-ci se replie à une centaine de kilomètres de la localité. L'approche du gouvernement consiste désormais à isoler Miski – « rendre invivables » les zones aurifères, selon les mots d'un ministre – en contrôlant les principaux axes routiers afin d'assécher ses approvisionnements et en fermant des puits dans la région, essentiels dans cette zone désertique. Ce blocus pourrait avoir de lourdes conséquences humanitaires et attiser un sentiment de révolte au sein de la population.

Depuis, la tension reste très vive à Miski. Le comité d'autodéfense, qui bénéficie d'un large soutien local, refuse le rattachement de Miski au Borkou et demande la restitution des cantons ; il affiche aussi son opposition à tout projet d'exploitation industrielle ou semi-industrielle des ressources aurifères de la zone (perspective lointaine mais qui suscite beaucoup d'inquiétude à Miski) en dehors d'un cadre légal garantissant à la région une partie des bénéfices. Pour le chef de l'Etat, les enjeux dépassent la question de l'or. Il veut montrer qu'il contrôle son territoire dans une période où il apparaît vulnérable, affaibli par des dissensions dans son entourage, les fragilités plus apparentes au sein de l'armée, le contexte de crise économique et sociale aiguë, et les craintes d'un effet d'entraînement après la chute d'Omar el-Béchar au Soudan. Pourtant, l'option sécuritaire à Miski est périlleuse et pourrait être contreproductive, comme les actions qui consistent à isoler la localité. Alors que beaucoup craignent une nouvelle confrontation militaire à Miski, les risques d'emballement sécuritaire sont réels. » Source: International Crisis Group (ICG), Tchad : sortir de la confrontation à Miski, 17 mai 2019: www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/274-tchad-sortir-de-la-confrontation-miski.

Journal du Tchad, 17 octobre 2019:

« Le Mouvement pour la Démocratie et la Justice au Tchad (MDJT) a dans un communiqué publié mercredi, a dénoncé le « massacre des civils dans la localité de Miski ».

« Sa population est assiégée et harcelée depuis des mois et voit ses enfants enlevés et torturés en plein jour. Le président tchadien Idriss Déby a décrété en septembre l'Etat d'urgence dans les zones nord (Tibesti) et Est (frontière entre le Tchad-Soudan et la frontière entre le Tchad-RCA) dans l'unique intention d'asphyxier d'avantage ces populations », a déclaré Choua Dazi, président du MDJT.

Choua Dazi affirme que « les membres du bureau exécutif et cadres militaires du mouvement décident de se retirer des accords signés avec le gouvernement. »

Le MDJT dénonce le « comportement irresponsable du gouvernement tchadien qui viole expressément les termes de l'accord de paix et de cessez-le-feu. »

Le mouvement dénonce « des violations en toute impunité des droits de l'Homme et des nombreuses conventions internationales ». Il estime que « certaines de ces violations constituent des crimes de guerre : le bombardement de civils à Miski ; la violation des accords de paix signés ; le massacre des prisonniers jugés et condamnés par la justice à N'Djamena ; la destitution illégale des chefs coutumiers à l'image du Sultan d'Abéché. » » Source: Journal du Tchad, Tchad : les membres du bureau exécutif du MDJT se « retirent des accords signés avec le gouvernement », 17 octobre 2019: www.journaldut Chad.com/tchad-les-membres-du-bureau-executif-du-mdjt-se-retirent-des-accords-signes-avec-le-gouvernement/.

Le Monde, 27 janvier 2020:

« L'état d'urgence, en place depuis août dans l'est et le nord du Tchad, a été levé, a annoncé le ministre de la défense, samedi 25 janvier, à Abéché. Les provinces du Ouadaï, du Sila (est) et du Tibesti (nord) avaient été placées en état d'urgence pour faire face notamment aux conflits mortifères qui opposaient cultivateurs et éleveurs. » Source: Le Monde, Tchad : l'état d'urgence levé dans les provinces de l'est et du nord, 27 janvier 2020: www.lemonde.fr/afrique/article/2020/01/27/tchad-l-etat-d-urgence-leve-dans-les-provinces-de-l-est-et-du-nord_6027342_3212.html.

OFPRA, 4 mars 2021:

« Le conflit de Miski (Tibesti)

4.1. Origines du conflit

En 2018, la situation sécuritaire dans les zones aurifères du Tibesti au Nord du Tchad se dégrade fortement. En octobre 2018, la localité de Miski, dans le Tibesti, devient le théâtre d'un conflit ouvert entre une partie de la population locale teda, un sous-groupe toubou, mobilisée dans un Comité d'autodéfense, et l'armée tchadienne.

Deux événements sont à l'origine de l'embrasement de la situation. Le 7 août 2018, les autorités tchadiennes prennent une décision politique controversée en amputant la localité de Miski de la province du Tibesti. Par ordonnance, le gouvernement crée le nouveau département d'Emi-Koussi et le rattache à la province du Borkou. Cette décision suscite une vive résistance à Miski et un fort mécontentement chez les Teda du Tibesti.

Toujours au mois d'août 2018, N'Djamena lance une opération militaire dans les zones aurifères de Kouri Bougri et Miski, en réponse à une attaque menée quelques jours plus tôt par le CCMSR (supra), et procède à des frappes aériennes qui font des victimes civiles teda. Cette opération vise les orpailleurs illégaux suspectés par les autorités tchadiennes de collusion avec les groupes rebelles et illustre la volonté de l'Etat de reprendre militairement le contrôle du Tibesti.

4.2. L'escalade militaire et le statu quo

En septembre 2018, alors que la résistance s'organise à Miski, N'Djamena décide de privilégier l'option militaire et déploie l'armée, sous le commandement de Mahamat Idriss Déby, le fils d'Idriss Déby. Cet emballement sécuritaire débouche sur de violents affrontements entre soldats et civils armés, membres du Comité d'autodéfense, au cours des mois d'octobre et de novembre 2018.

Fin novembre 2018, incapable de prendre le dessus militairement et confronté à des pertes importantes, l'armée tchadienne se retire à une centaine de kilomètres de Miski et met en place le blocus de la zone. La situation humanitaire se détériore très rapidement pour la population civile.

Contrairement aux rébellions tchadiennes présentes en Libye, le Comité d'autodéfense de Miski porte avant tout des revendications locales et ne se fixe pas pour objectif de renverser le pouvoir en place à N'Djamena. Toutefois, son porte-parole, basé à Paris, n'exclut pas une alliance avec des groupes rebelles tchadiens si la situation devait dégénérer, mais jusqu'alors, le Comité a repoussé les approches de ces mouvements rebelles".

En juillet 2019, la situation se tend de nouveau en raison de l'aggravation de la situation humanitaire difficile dans laquelle sont plongées les populations locales toujours soumises à un blocus. Le Comité craint une offensive à venir des forces armées tchadiennes. Les craintes du Comité se confirment avec la reprise des combats au début du mois d'octobre 2019, à la suite d'une offensive de l'armée tchadienne sur la localité d'Arkinya, située à une vingtaine de kilomètres de Miski.

4.3. L'impasse militaire pousse le gouvernement à négocier

Le 30 octobre 2019, face à l'échec de la solution militaire et dans la crainte de voir le Comité d'autodéfense de Miski s'allier à des groupes rebelles tchadiens, ce qui leur offrirait une base arrière en territoire tchadien, les autorités tchadiennes décident de privilégier la voie de la négociation. Un accord de cessez-le-feu est rapidement conclu. Dès le début des négociations de paix, le gouvernement tchadien multiplie les gestes de bonne volonté en retirant ses troupes et en levant le blocus militaire autour de Miski. Une délégation du Comité rencontre le président Déby à Ndjaména pour finaliser l'accord de paix le 12 novembre 2019.

Toutefois, dès mars 2020, cet accord est mis à mal par le président Déby. En septembre 2020, le Comité d'autodéfense annonce qu'il se retire de l'accord de paix qui le liait au gouvernement tchadien depuis novembre 2019. Le Comité reproche toujours au régime du président Déby de chercher à s'accaparer les ressources aurifères de la zone au détriment des populations locales.

Le 8 octobre 2020, le gouvernement tchadien annonce vouloir fermer immédiatement tous les sites illégaux d'orpaillage. Cette décision radicale est vivement contestée par le Comité d'autodéfense qui dénonce une tentative d'accaparement de la très lucrative filière aurifère, en particulier dans le Tibesti. » Source: Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), Tchad: situation sécuritaire, 4 mars 2021, p.9-10: www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/2103_tcd_situation_securitaire_151631_web.pdf.

Small Arms Survey, juin 2017:

« Les principales conclusions de cette étude sont les suivantes :

• Depuis l'indépendance du Tchad en 1960, le nord du pays a vu naître et se développer une succession de rébellions. Le Tibesti, bastion rebelle par excellence, n'a vécu qu'une

vingtaine d'années d'administration – plutôt légère – de l'État tchadien et a en revanche passé près de trente ans sous le contrôle de diverses factions rebelles. La région connaît une relative stabilité depuis que les derniers rebelles du MDJT ont déposé les armes en 2011. Cependant, des foyers de contestation de l'État ont refait surface, notamment suite à la ruée vers l'or ou plus précisément aux violents conflits qui ont opposé orpailleurs et communautés locales en 2014 et 2015 et ont résulté de tensions que l'État n'a pas été en mesure de gérer.

• À partir de 2012, la découverte de gisements aurifères a provoqué un afflux considérable d'orpailleurs dans la région et déclenché des conflits entre Teda et chercheurs d'or. Ces derniers appartenant majoritairement à l'ethnie du président Idriss Déby (les Beri ou Zaghawa), ces tensions ont alimenté l'hostilité locale envers le pouvoir tchadien. Les groupes d'autodéfense teda créés pour lutter contre l'afflux d'orpailleurs dans la région se sont peu à peu érigés en pouvoirs autonomes hostiles à l'État central.

• Si le gouvernement de N'Djamena n'a pas toujours été perçu de manière favorable, la grande majorité des habitants du Tibesti semble aujourd'hui avoir peu d'appétit pour une nouvelle insurrection, et ce malgré la présence de rebelles tchadiens dans le Sud libyen voisin.

• Malgré diverses tentatives, l'État tchadien semble incapable d'asseoir pleinement son autorité sur le Tibesti depuis 2011, et ce en raison de l'isolement de la région, de la réticence persistante des populations locales à accepter une autorité considérée comme extérieure, de l'instabilité même de cette autorité et de l'échec du programme de développement lancé en 2012.

• Principaux pourvoyeurs de stabilité et de sécurité au cours de l'histoire du Tibesti, les chefs traditionnels ont été considérablement affaiblis par les déplacements et divisions dont a souffert la communauté teda, mais aussi par l'administration parallèle établie par les rebelles et enfin par la nomination de multiples chefs par le gouvernement après la dernière insurrection. Cet affaiblissement explique l'apparition, parmi les Teda du Tchad et de Libye, d'un mouvement de contestation de l'autorité du derde, le chef dynastique qui joue traditionnellement le rôle d'arbitre des litiges et de garant du droit coutumier.

• De part et d'autre de la frontière tchado-libyenne (ainsi qu'au Niger), les Teda ont des identités multiples et fluides. Marginalisés par Kadhafi qui a instrumentalisé leur prétention à la citoyenneté libyenne, ceux d'entre eux qui vivent en Libye ont joué un rôle important dans le soulèvement de 2011. Depuis, leur volonté de devenir des citoyens libyens de plein droit se heurte à l'hostilité des autorités du Nord et surtout à celle des communautés rivales arabes et touaregs du Sud du pays.» Source: Small Arms Survey, Les Toubou dans la tourmente : présence et absence de l'État dans le triangle Tchad-Soudan-Libye, juin 2017, p.11-13: www.smallarmssurvey.org/sites/default/files/resources/SAS-CAR-WP43-Chad-Sudan-Libya-FR.pdf.

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR est l'association faîtière nationale des organisations suisses d'aide aux réfugiés. Neutre sur le plan politique et confessionnel, elle s'engage pour que la Suisse respecte ses engagements en matière de protection contre les persécutions conformément à la Convention de Genève relative au statut des réfugiés. Les activités de l'OSAR sont financées par des mandats de la Confédération et par des dons de particuliers, de fondations, de communes et de cantons.

Vous trouverez les publications de l'OSAR sur le Tchad ainsi que sur d'autres pays d'origine de requérant-e-s d'asile sous www.osar.ch/publications/rapports-sur-les-pays-dorigine.

La newsletter de l'OSAR vous informe des nouvelles publications. Inscription sous www.osar.ch/sabonner-a-la-newsletter.